

Les Zyvettes



Campaign'Art

Précieux  
ou Ridicule

30/31 août 2025



## APPEL À PROJETS FESTIVAL CAMPAGN'ART#4 « Précieux ou ridicule »

L'association Les Zyvettes vous invite à participer à la biennale Campagn'Art, festival d'art contemporain qui se déroulera les 30 et 31 août 2025 dans le cadre exceptionnel d'un parc privé à Parisot (Tarn). Cet événement unique propose un dialogue entre les œuvres et la nature environnante.

**Thème de l'édition 2025 : « Précieux ou ridicule »**

**Nous vous encourageons à explorer la frontière entre le sublime et le dérisoire, le sacré et le banal, l'admirable et l'absurde, l'extraordinaire et le trivial. Que ce soit à travers le landart, la photographie, la peinture, la sculpture, l'art plastique, la vidéo ou des performances.**

Il est possible d'utiliser le thème « précieux **et** ridicule », si vous le souhaitez.

Vous avez toujours été attiré par les lieux atypiques, la campagne, vous possédez de surcroît un sens du décalage et de l'humour que tous vous envient...  
Surprenez, questionnez et laissez libre cours à votre créativité.

### **DATES DE L'EXPOSITION 30 et 31 août 2025**

Samedi de 10h à 20h (puis animation musicale jusqu'à minuit)

Dimanche de 10h à 18h

**LIEU :** Parc de Nicouveau, Route de Napagèse à 81310 Parisot, Tarn.

Ne pas confondre avec le Parisot dans le Tarn-et-Garonne.

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION : :**

- Ouvert aux artistes professionnels et amateurs de toutes les disciplines artistiques.
- Les œuvres présentant un caractère inhabituel et une capacité à défier les normes esthétiques ou conceptuelles traditionnelles seront bienvenues.
- Les œuvres originales – singulières – décalées – drôles – subversives – avant-gardistes – atypiques – seront privilégiées

Créations in situ : une création sur place (happening) lors de l'évènement peut être envisagée.

**Date limite de dépôts des candidatures : 15 mars 2025**  
**à envoyer à : [bonjour@leszyvettes.art](mailto:bonjour@leszyvettes.art)**

### **CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- Une présentation de l'artiste
- Un descriptif de l'œuvre proposée en lien avec le thème
- Photos ou croquis de l'œuvre envisagée (avec dimensions et prix de vente)
- Les besoins techniques ou matériels éventuels
  - L'engagement de réaliser ce projet avant, au plus tard, le 1 juillet 2025 pour adresser une photo de l'œuvre finale pour parution dans la communication (sauf œuvre créée in situ ou création de type landart)
- *Votre accord sur ce règlement, à renvoyer signé.*

## **NOTIFICATION**

### **Les artistes sélectionnés seront informés avant le 19 avril 2025.**

- Le comité de sélection est composé des membres de l'association.
- Le choix du comité de sélection est insusceptible de recours.
- Le jour de la manifestation, les œuvres devront être celles validées par les Zyvettes. Le comité se réserve le droit de ne pas exposer les œuvres non conformes.

## **MODALITÉ D'INSCRIPTION : PAS DE DROIT D'ENTRÉE.**

Un don à l'association sera bienvenu en cas de vente.

Votre présence devra être continue sur le lieu de l'exposition durant les deux jours de la manifestation.

## **DÉCOUVERTE DES LIEUX AVANT LA MANIFESTATION :**

Des visites permettant de découvrir les lieux en amont de la manifestation et pourront être organisées sur simple demande. Un dossier photo sera envoyé aux personnes qui ne peuvent se rendre sur le lieu.

## **ACCUEIL**

- Les artistes seront accueillis à leur arrivée et découvriront le lieu d'exposition avec les équipes..
- La restauration est à la charge des exposants. Un repas complet sera offert pendant le week-end à chaque artiste.
- L'association ne prend pas en charge les frais de déplacement ni d'hébergement. Des chambres chez l'habitant pourront être proposées aux premières demandes dans la limite des offres que nous aurons reçues.

## **MISE EN PLACE DES ŒUVRES ET DÉCROCHAGE :**

- Les œuvres devront être amenées dans la semaine avant la manifestation. Plus d'infos à suivre au moment des acceptations des candidatures.
- L'installation se fera la veille pour les œuvres pouvant passer une nuit en extérieur, le matin de l'évènement; à 7h, pour les autres.
- Chaque artiste sera responsable de la mise en place de ses œuvres aux emplacements qui auront été prédéterminés par la scénographie, avec si besoin le concours des bénévoles suivant les disponibilités de chacun.
- Le soir du samedi 30 août, les œuvres ne pouvant pas être laissées en extérieur seront à décrocher et à placer dans un local dédié. Elles devront être raccrochées le lendemain matin à 9h. Chaque artiste devra participer au décrochage et au nouvel accrochage.
- Le décrochage définitif se fera le dimanche 31 août après 18h.
- Les accrochages et décrochages se font sous l'entière responsabilité des artistes quant à l'intégrité de leurs œuvres.
- De même, lors de la manifestation, les œuvres demeurent sous la surveillance et la responsabilité de leur artiste.

## **ASSURANCE**

- Chaque artiste contracte les assurances qu'il juge nécessaire, notamment contre la dégradation et/ou le vol de leurs œuvres.
- La responsabilité et la garantie des Zyvettes ne peuvent en aucun cas être recherchées au titre d'un vol ou d'une dégradation des œuvres, notamment par une personne du public ou un bénévole.

Les Zyvettes sont assurées au titre de leur responsabilité civile.

#### **VENTES LORS DE LA MANIFESTATION :**

Les prix des œuvres seront affichés.

Les règlements seront gérés par Les Zyvettes pour les artistes. Les fonds qui auront pu être récoltés suite aux ventes seront remis à chaque artiste les soirs des samedi et dimanche. Le public pourra retirer les œuvres achetées le dimanche fin d'après-midi (sauf impossibilité)

**Enchères :** horaires et fréquences seront préciser ultérieurement.

Chaque artiste donne une œuvre à mettre aux enchères (chaque artiste ne participe qu'à une seule enchère). La mise à prix de départ sera conjointement fixée entre l'artiste et les Zyvettes.

Un pourcentage de 10% sera prélevé par les Zyvettes sur le prix des enchères.

#### **VERNISSAGE**

Un vernissage réservé aux artistes et aux bénévoles est prévu le vendredi soir.

Un pot de clôture sera organisé le dimanche à 18 h, pour recueillir les avis et faire un premier point sur le week-end.

#### **COMMUNICATION**

Communication sur les artistes avant / pendant / après l'évènement :

les nom et contact des artistes apparaissent sur nos supports de communication leur présence à la manifestation est annoncée par nos réseaux.

Une présentation de leurs parcours / œuvres est faite sur nos réseaux avant l'évènement et sur place lors de l'évènement.

#### **RESTAURATION**

La nourriture proposée sera entièrement végétarienne, dans le respect de la nature et des animaux. Tout est « fait maison » par les bénévoles des Zyvettes.

#### **ET S'IL PLEUT ?**

La manifestation sera déplacée à 500 mètres, dans un hangar agricole de 800 m2 spécialement aménagé afin d'accueillir les œuvres et le public.

Mais une annulation reste possible en fonction de la météo

#### **FRÉQUENTATION LORS DES DERNIERS ÉVÉNEMENTS**

1400 visiteurs pour la biennale#2 - **1100 visiteurs pour la Biennale #3**

#### **POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENTS PRENDRE CONTACT PAR MAIL OU**

**TÉLÉPHONE :** Nathalie 06 64 10 36 20 Teddy 06 76 40 34 82

mail : [bonjour@leszyvettes.art](mailto:bonjour@leszyvettes.art)